

Une station d'épuration des eaux pour Genève: un diplôme d'architecture à l'EPFL obtient le Prix SVIA 1987

Autor(en): **Bonhôte, Philippe / Mozer, Alexis**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Ingenieur und Architekt**

Band (Jahr): **106 (1988)**

Heft 16

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-85694>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une station d'épuration des eaux pour Genève

Un diplôme d'architecture à l'EPFL obtient le Prix SVIA 1987

C'est une coutume à laquelle nous tenons que d'offrir aux lauréats du Prix SVIA - choisis parmi les travaux de diplôme des architectes de l'EPFL - une double page afin de leur permettre de présenter très librement leur projet. Ainsi, ces tout jeunes confrères se voient offrir non seulement un prix intéressant sous forme d'abonnements à des revues de leur choix, mais encore une occasion de se faire connaître dans les milieux de leurs futurs confrères et collègues.

La démarche des lauréats nous semble significative non seulement de notre époque et des objets proposés aux constructeurs, mais aussi de notre revue, dont le titre résume à lui seul cette obligation complémentaire.

Nous aurions aimé que les deux lauréats de 1987 réservent à l'organe officiel de la SVIA le privilège de la primeur de la présentation de leur œuvre; tel n'a pas été le cas, et nous en attribuerons les raisons à l'enthousiasme de la jeunesse, que nous serions bien ingrats de blâmer. F.N.

Malgré son impact prépondérant sur la configuration du territoire bâti de la ville, l'industrie a aujourd'hui cessé de stimuler la création architecturale, n'ayant plus, à quelques exceptions près, de réel pouvoir sur l'imaginaire.

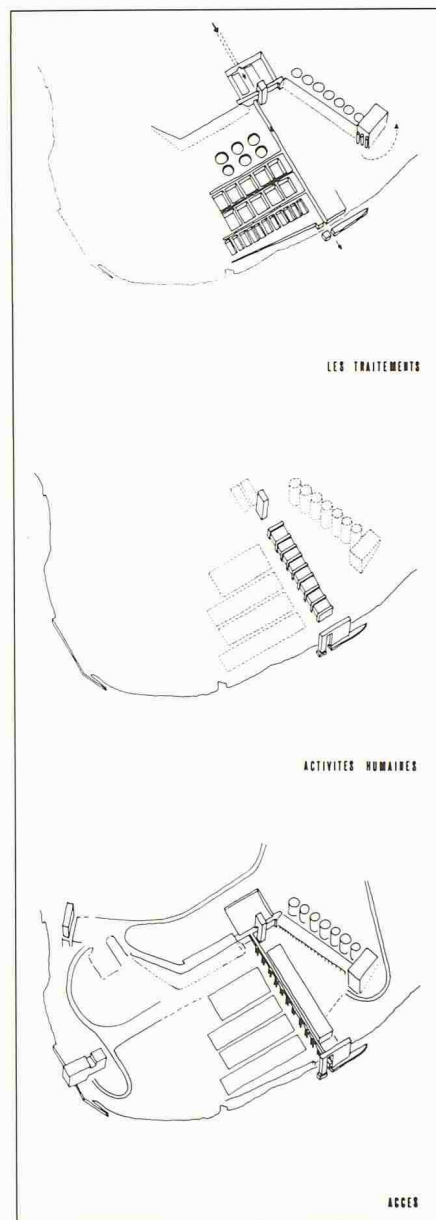
PAR PHILIPPE BONHÔTE,
CHÊNE-BOURG/GE, ET
ALEXIS MOZER, VESSY/GE

Les stations d'épuration des eaux, organes vitaux des villes contemporaines et éléments indispensables à la sauvegarde du milieu naturel, n'échappent pas à cette tendance. Étudiées, puis construites avec toute l'attention nécessaire afin d'en assurer l'efficacité et le meilleur rendement, elles ne sont traitées, architecturalement, qu'en termes d'«intégration» et de dissimulation, restant aux yeux de la société une nuisance, au même titre que les déchets qu'elles neutralisent. Partant de ce constat, nous avons décidé, au moment d'entreprendre notre travail pratique de diplôme, d'aborder ce thème et d'explorer quels pouvaient être la place et le rôle de l'architecte dans la réalisation de programmes aussi essentiels.

La Ville et l'Etat de Genève se proposent aujourd'hui de reconstruire la station d'épuration d'Aïre, traitant quatre-vingts pour cent des eaux usées du canton, sur le même site, dans le but d'en doubler la capacité.

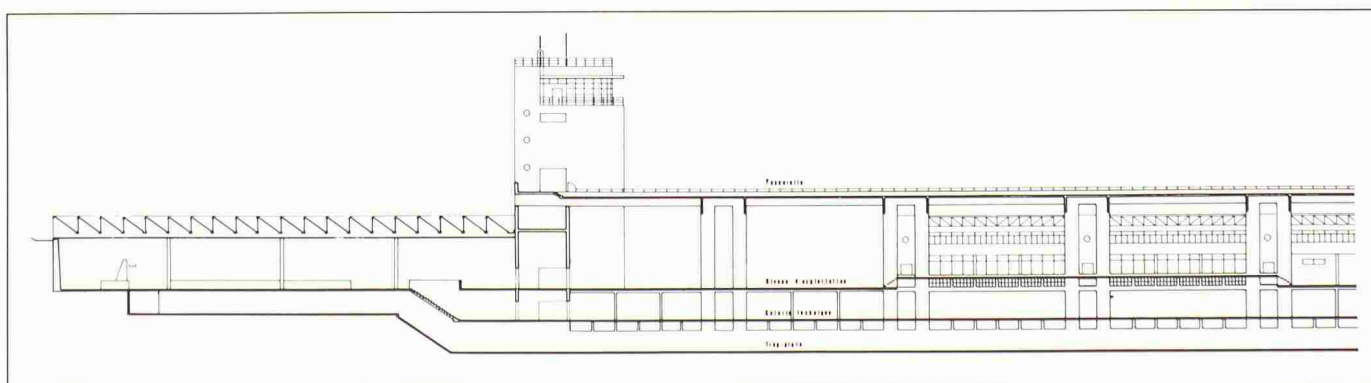
Construite dans les années soixante dans une boucle du Rhône à côté du Lignon, la station actuelle est un maillon de tout le réseau d'assainissement du canton, qui a fait du fleuve, en aval de Genève, un élément associé au fonctionnement de tout le système. Outre la station de pompage de Saint-Jean et la STEP, des barges transportent les ordures ménagères de la ville, de la Jonction à l'usine d'incinération des Cheneviers, à Verbois. Durant les premières années d'exploitation, ces barges s'arrêtaient à Aïre, où on embarquait les boues séchées produites par la station.

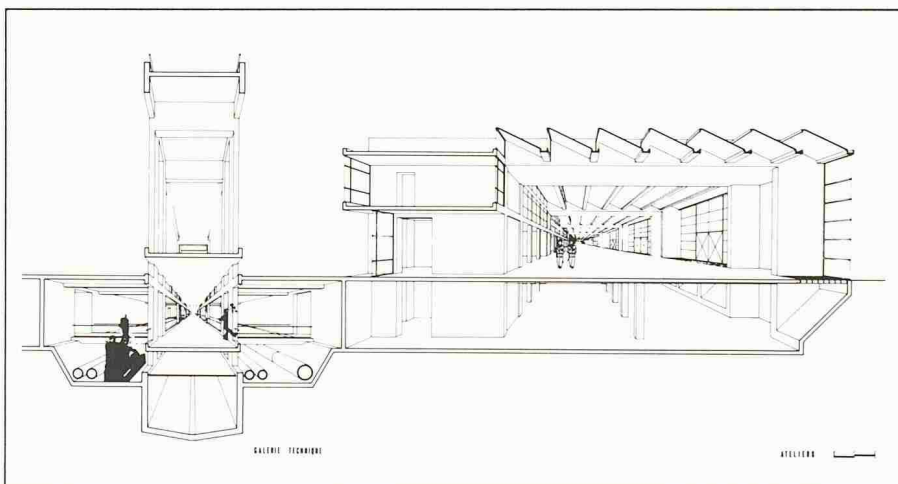
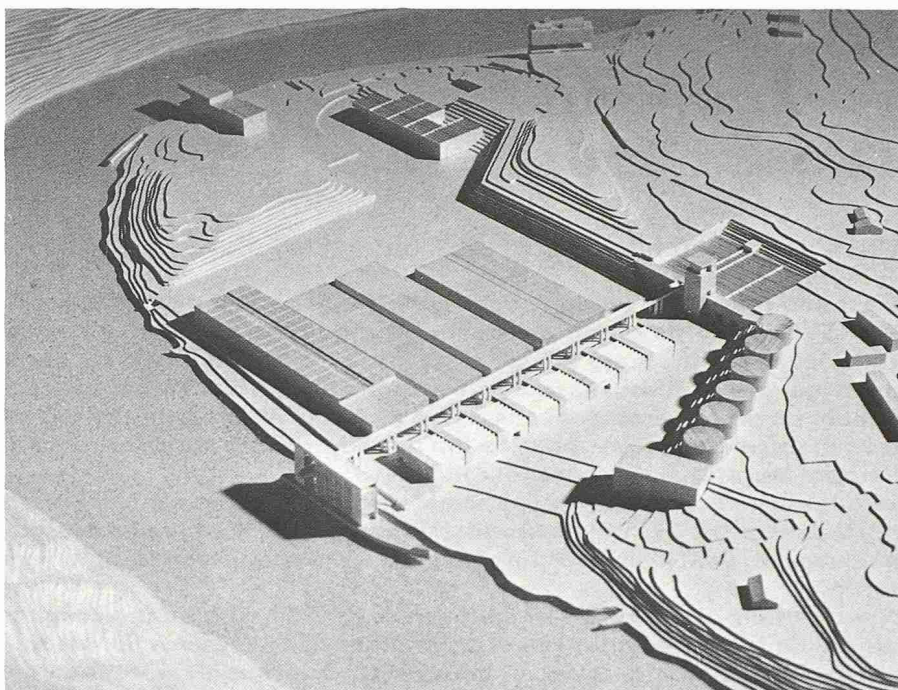
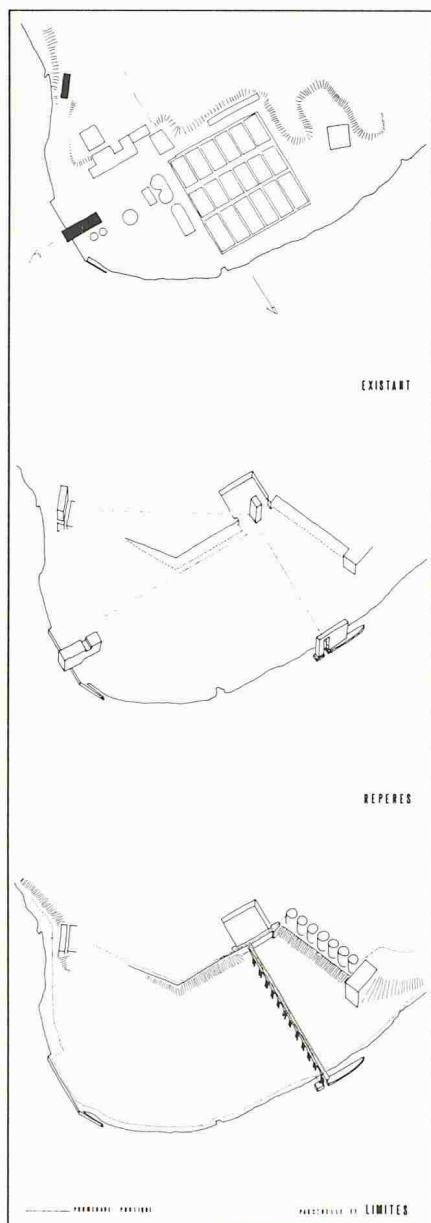
Ce système a contribué à caractériser l'implantation et la forme des différents bâtiments de l'usine, conçus par l'architecte genevois Georges Brera en 1965. Les plus significatifs sont le bâtiment du traitement final des boues, en porte à faux sur la rivière, et l'administration, bel



exemple d'architecture moderne dominant le fleuve nouvellement assaini et carte de visite de la station.

Décidés à respecter les contraintes techniques de fonctionnement de la nouvelle exploitation et des possibilités de phases successives de reconstruction, nous avons travaillé avec les conseils des ingé-





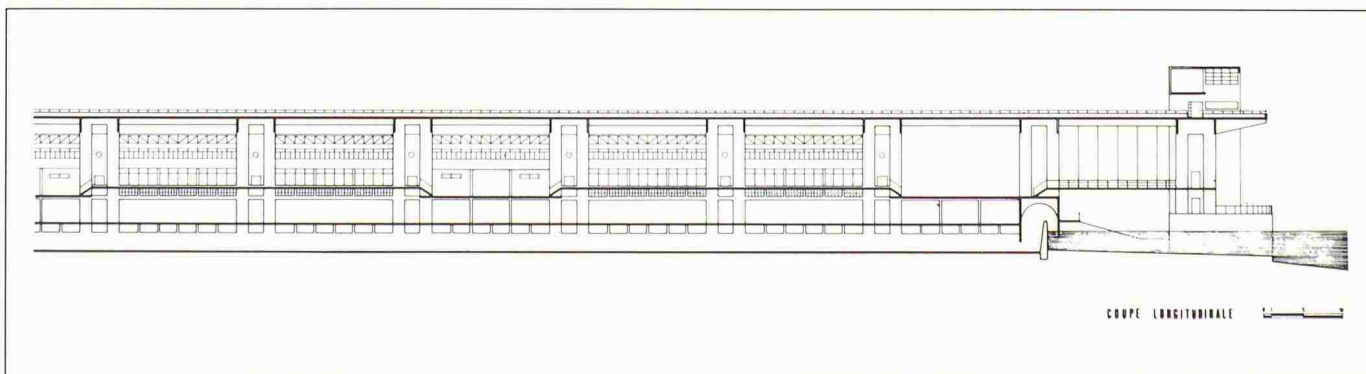
nieurs du bureau Bonnard & Gardel à Genève.

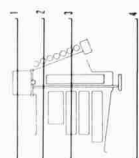
Nous nous sommes cependant vite éloignés de l'avant-projet officiel, pour nous pencher davantage sur la mise en valeur du lieu, en associant à la composition les points forts du projet de l'architecte Georges Brera comme éléments constitutifs de cette minizone industrielle à fleur d'eau.

Notre projet s'organise le long d'une colonne vertébrale qui rassemble la galerie technique principale, les différentes activités humaines liées à l'exploitation, et une promenade publique en superstructure. Il s'implante dans la partie sud-est du site, restée indéterminée dans l'attente d'une éventuelle extension. Une tour d'exploitation et un nouveau bâtiment administratif sur l'eau en marquent

les extrémités et proposent de nouveaux repères sur le lieu, en dialogue avec ceux définis par Brera.

Entre ces deux points s'ordonnent, le long de la galerie technique, d'une part les ateliers et locaux techniques et, d'autre part, les installations de traitement proprement dites, tout en s'assurant de souples possibilités d'extension vers l'ouest. Couronnant le tout, la pro-

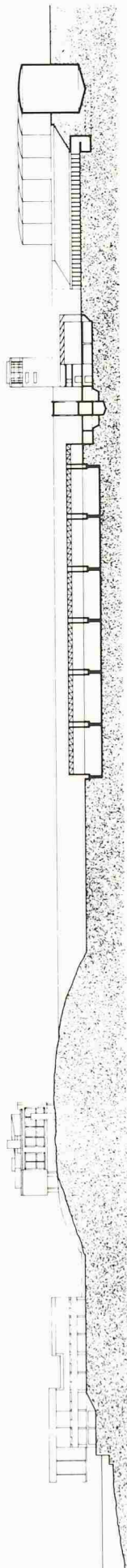




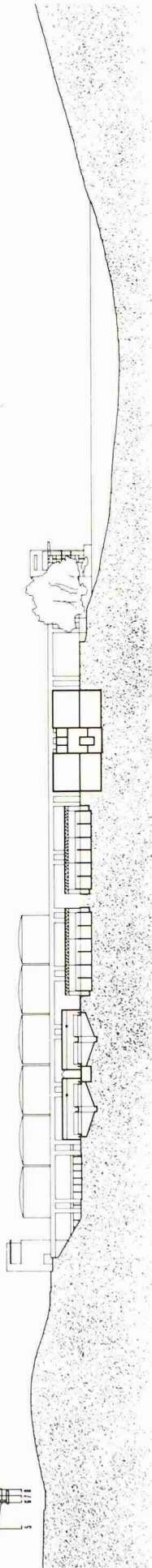
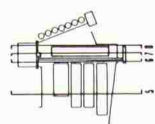
ELEVATION SUR LE RHÔNE



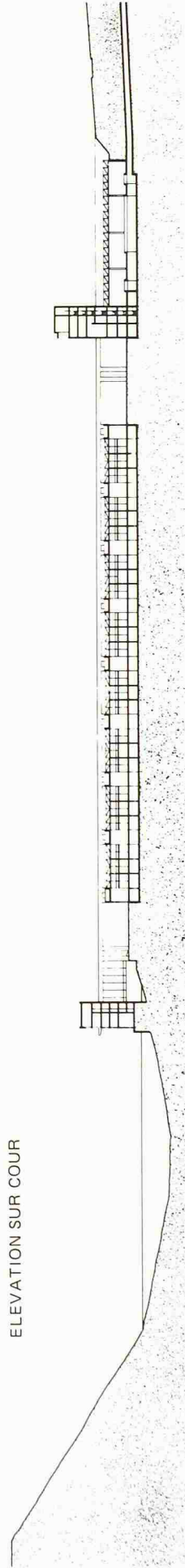
COUPE TRANSVERSALE

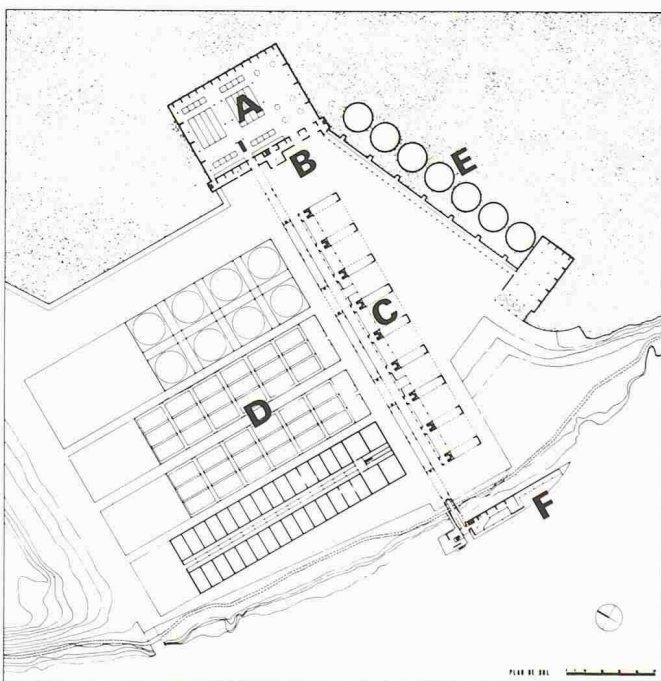
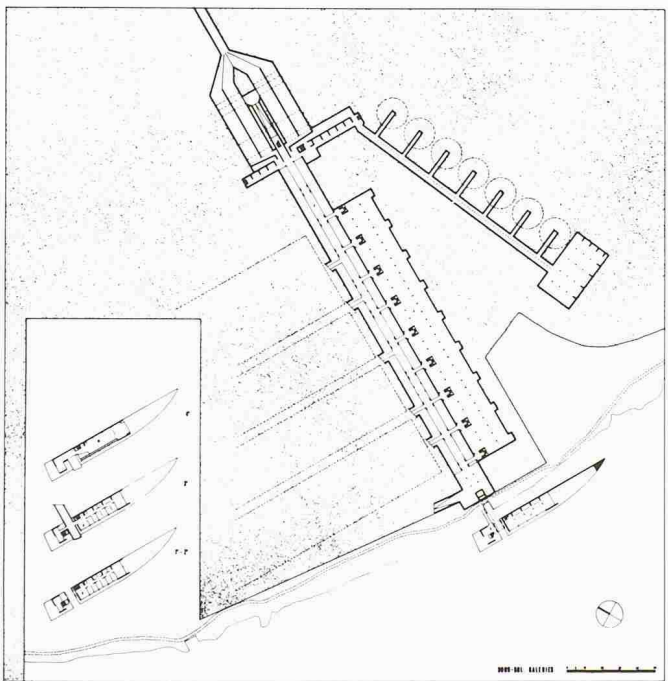
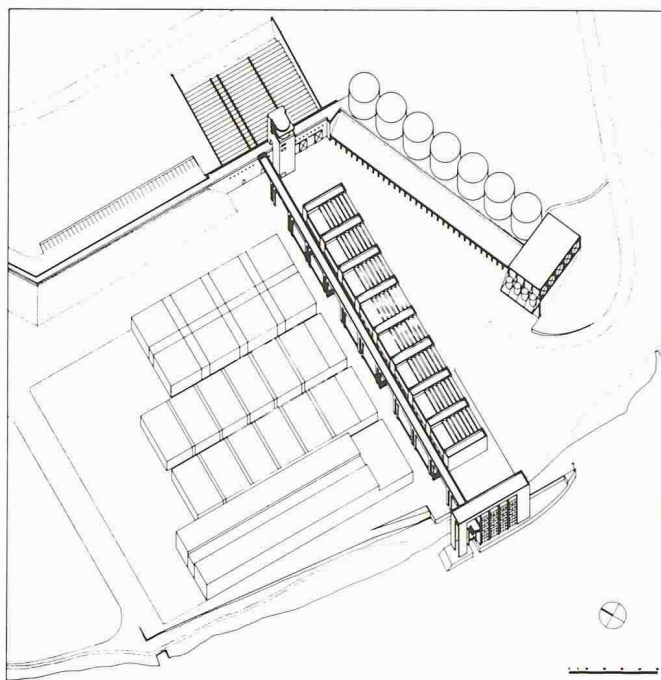
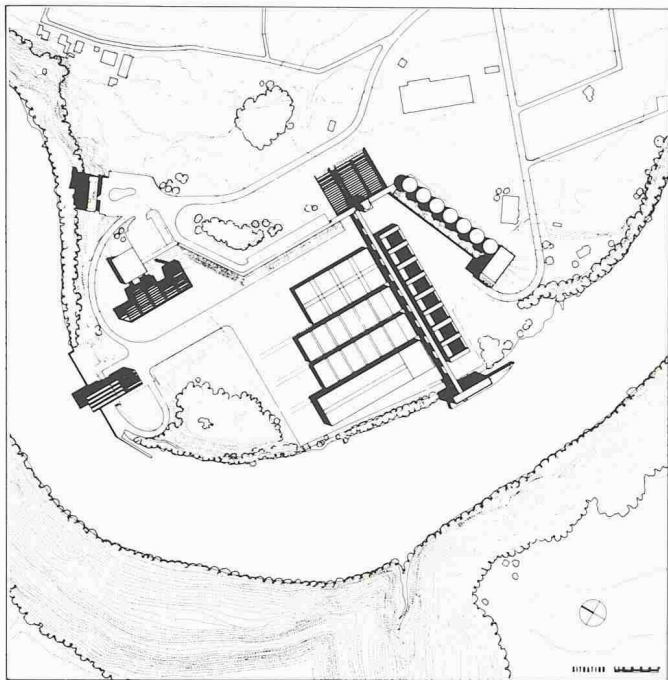


COUPE LONGITUDINALE SUR
TRAITEMENTS DES EAUX



ELEVATION SUR COUR





menade publique propose une nouvelle liaison entre Aïre et la promenade du bord du Rhône et un dégagement sur les installations de traitement. Elle sert également d'accès au bâtiment administratif.

Les digesteurs et stockeurs de boues, aux formes caractéristiques, sont implantés dans le talus dont ils redéfinissent la forme et se présentent comme un «signal» monumental vers la ville. Ils permettent aussi de préciser la limite entre la ville et la zone industrielle sise au pied du talus.

Ce projet soulève la question de savoir s'il est juste aujourd'hui qu'une ville n'étudie le projet d'une nouvelle installation de ce type qu'en termes d'intégration, de dissimulation et d'arborisation,

cela pour prévenir les pressions écologistes ou conservatrices. Ne devrait-elle pas, au contraire, promouvoir davantage de projets d'architecture industrielle volontaire, à l'image des grands travaux d'équipement du XIX^e siècle, ou même des travaux d'assainissement tels qu'ils ont été entrepris dans les années soixante à Genève?

Il nous semble que cette exploitation d'utilité publique, «pour un avenir sans nuisance», doit se doter d'une forme architecturale claire et franche en adéquation avec sa fonction, et offrir au public la possibilité de comprendre sa raison d'être et ainsi de mieux prendre conscience de l'importance du problème de l'assainissement. C'est pourquoi s'y greffent des cheminements publics qui ten-

Plan de sol

- | | |
|--------------------------------|---------------------------|
| A. Prétraitement | D. Traitement des eaux |
| B. Tour d'accès et de contrôle | E. Traitement des boues |
| C. Atelier + technique | F. Bâtiment administratif |

tent d'établir un meilleur dialogue entre l'usine et la ville.

Adresse des auteurs:
Philippe Bonhôte
Ch. Claire-Joie 14
1225 Chêne-Bourg
Alexis Mozer
Tour-de-Pinchat 1C
1234 Vessy